

lait et dérivés



Ecrit par Admin

Mise à jour le mercredi, 21 septembre 2016

Avant les années 90, la Tunisie a privilégié les importations de poudre de lait dont les prix étaient avantageux. A cette époque, la production nationale du lait frais était destinée à l'autoconsommation, et l'industrie laitière et l'approvisionnement du marché étaient tributaires de l'importation.

L'instauration des quotas en Europe a provoqué une augmentation des prix de la poudre de lait. L'Etat a donc décidé de favoriser la production de lait frais local par l'encouragement des agriculteurs en vue de valoriser toutes les ressources disponibles et développer l'élevage laitier. Une stratégie laitière a été engagée en 1994. Cette stratégie révisée en 1998 vise la promotion du secteur et s'articule principalement autour des axes suivants :

- La croissance régulière de la production ; □
- La promotion de la productivité ;
- L'organisation de la filière ; □
- L'amélioration de la qualité.

La mise en place de cette stratégie a nécessité plusieurs mesures et mécanismes d'incitation tels que : □

- L'encouragement aux investissements dans les secteurs de l'élevage, de la collecte du lait frais et de l'industrie agroalimentaire ; □
- L'octroi d'une subvention à la consommation du lait industrialisé à l'instar des produits alimentaires de base ; □
- La mise à jour du prix du lait au niveau de la production ; □
- La création de sociétés de mise en valeur et de développement agricole à vocation élevage (SMVDA) ; □
- L'encouragement de la production des fourrages dans les périmètres irrigués ; □
- L'élargissement de la couverture sanitaire des troupeaux; □
- La mise en place de mesures de protection de la production nationale de lait et dérivés (imposition d'une taxe douanière de 233% sur le fromage importé).

Ces mesures et mécanismes mis en place ont permis à la filière d'atteindre des résultats probants jusqu'à 2001 (autosuffisance en lait de boisson en 1999 et exportation de 12 millions de litres de lait).

Le secteur laitier repose sur un tissu de production, de réseaux de collecte, de transformation et de distribution qui s'intègre au sein d'une seule filière.

a- Le maillon de l'élevage et de la production laitière :

Représenté par 112.000 exploitations détenant 426.000 vaches et génisses dont 224.000 de races pures et 202 000 du type local ou croisé.

Le tissu d'élevage laitier national permet de générer une production de 1.175 millions de litres/an.

b- Le maillon de la collecte et du transport :

Composé de 240 centres de collecte de lait en activité (dont 235 ont obtenu l'Agrément Sanitaire Vétérinaire) avec une capacité de près de 2,500 millions de litres/jour.

Ces structures permettent la collecte de 745 millions de litre de lait par an, ce qui correspond à près de 65% de la production nationale.

c- Le maillon industriel (transformation) :

Comporte plus de 41 unités industrielles d'une capacité de transformation totale dépassant les 3,500 millions de litres/jour ainsi que d'un réseau de transformateurs artisanaux répartis sur tout le territoire national : □

- 9 centrales laitières en activité pour la fabrication de lait de boisson (UHT) et dérivés frais d'une capacité de 2,400 Millions de litres /jour; □
- une unité de production de lait en poudre d'une capacité de 150.000 litres/jour; □
- 7 unités de production de yaourt et dérivés frais d'une capacité dépassant les 500.000 litres/jour; □
- 25 unités spécialisées dans la fabrication de fromage d'une capacité de 450.000 litres/jour.

d- Le maillon de la distribution :

Un réseau de distribution assez large et diversifié (GMS- crémeries- épiceries...).

Les circuits de distribution et de commercialisation du lait qui concernent les produits artisanaux sont mal connus et identifiés, ce qui ne facilite pas le suivi et l'intervention.